

AVIS DE SELECTION DES CANDIDATURES N° 2023-223
Commission de sélection des candidatures des 12 et 19 octobre 2023

APPEL A CANDIDATURES

ARS/DAOSS/ N°971-2023-07-06-00002

L'Agence de Santé Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy a publié le 12 Juillet 2023 un appel à candidatures en vue de la création en EHPAD ou établissement de santé :

- D'une Unité Cognitive-Comportementales (UCC) ;
- D'Unités d'Hébergement Renforcé (UHR) ;
- D'une Unité pour Personnes Handicapées Vieillissantes (UPHV) ;
- De Pôles d'Activités de Soins Adaptés (PASA) en vue d'une labellisation.

La fenêtre de dépôt des candidatures a été ouverte jusqu'au 07 Septembre 2023.

❖ **En date du jeudi 12 octobre 2023**, la commission de sélection des candidatures s'est réunie en vue d'instruire les dossiers relatifs à la création d'UPHV et de PASA conformément aux exigences des cahiers des charges. Toutes les candidatures réceptionnées par les services de l'Agence de Santé ont été déclarées éligibles. Le classement des projets sélectionnés est arrêté comme suit :

▪ **UPHV**

Classement	Candidats	Nombre de places accordées
N°1	EHPAD Jardins de Bélost	12
N°2	EHPAD Les Flamboyants	0
N°3	Résidence Médico-Sociale de Marie-Galante	0

▪ **PASA**

Classement	Candidats	Nombre de places accordées
N°1	CHG Jacques SALIN	14
N°2	Résidence Médico-Sociale de Marie-Galante	12

❖ En date du jeudi 19 octobre 2023, la commission de sélection des projets s'est réunie en vue d'instruire les dossiers relatifs à la création d'UCC et de UHR conformément aux exigences des cahiers des charges. Toutes les candidatures réceptionnées par les services de l'Agence de Santé ont été déclarées éligibles, exceptée une concernant l'UCC. Le classement des projets sélectionnés est arrêté comme suit :

▪ UCC

Classement	Candidats	Nombre de places accordées
N°1	Nouvelles Eaux Vives	12
N°2	CHCBE Nou Gran Moun	0
N°3	CHG Jacques SALIN	0

▪ UHR

Classement	Candidats	Nombre de places accordées
N°1	CHG Jacques SALIN	14
N°2	CHCBE Nou Gran Moun	14

Le présent avis de sélection des candidatures fera l'objet d'une publication sur le site internet de l'Agence de Santé Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy (www.guadeloupe.ars.sante.fr).

Gourbeyre, le 22 DEC. 2023

Directeur Général de l'Agence de Santé
Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy



Laurent LEGENDART

